



1 CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE DE LA PÉRIPHÉRIE DE BRUXELLES



NICOLAS KUCZYNSKI

46 ans - Cohabitant – 2 enfants

Avocat au barreau de Bruxelles

Conseiller provincial honoraire du Brabant flamand

Échevin de l'État civil, de la Population, des Étrangers, de l'Urbanisme, du Logement, du Patrimoine, des affaires juridiques et de la mobilité supra-communale de Rhode-Saint-Genèse

Chère amie libérale, Cher ami libéral,

Après mûre réflexion, j'ai décidé de me porter candidat à **la présidence du MR de la périphérie**. Affilié à notre mouvement depuis près de 30 ans, je suis un libéral convaincu qui a, à cœur, d'encourager l'entrepreneuriat, de valoriser le travail, de prôner une fiscalité non confiscatoire mais aussi et surtout de veiller au respect des droits des francophones en périphérie et de préserver les liens entre tous les francophones de notre pays.

Parallèlement à ma profession d'avocat, j'ai été tour à tour conseiller communal, président de section, membre du Conseil Supérieur des Finances, conseiller provincial et actuellement échevin. Ces différentes fonctions m'ont permis et me permettent au quotidien d'appréhender les préoccupations de tout un chacun et en particulier en périphérie où je réside depuis plus de 35 ans.

La périphérie d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a 30 ans : les problématiques ont évolué. En effet, nous devons non seulement être attentifs à la politique menée en Flandre mais aussi dorénavant et de plus en plus aux initiatives prises souvent sans concertation suffisante par la région bruxelloise, wallonne ou la fédération Wallonie-Bruxelles. (mobilité, soutien aux associations, survol, rythmes scolaires,...). Il est donc primordial de continuer à se concerter régulièrement mais surtout de relayer au sein des différentes instances de notre formation les enjeux auxquels nos communes sont confrontées qu'elles soient avec ou sans facilités. Ce lobbying interne a fait ses preuves à de nombreuses reprises : nous devons le poursuivre. Sans être exhaustif, le MR a ainsi pu obtenir dans le cadre de réformes institutionnelles que la nomination des Bourgmestres des communes à facilités relève directement du Conseil d'Etat en cas de blocage flamand, que les droits des francophones de se défendre en français soient garantis,... Nos communications à l'attention des habitants de nos communes leur rappelant systématiquement leurs droits ont également porté leurs fruits.

Votre travail de terrain a ainsi permis au MR de devenir de très loin le première formation politique en périphérie. Cette implication au quotidien, j'aimerais la poursuivre avec vous en tant que président du MR de la périphérie. Je ne peux toutefois l'envisager qu'avec votre soutien sur lequel j'espère pouvoir compter.

Je vous prie de croire, Chère amie libérale, Cher ami libéral, à l'assurance de ma sincère reconnaissance.

Nicolas KUCZYNSKI